



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.1.1

Numéro de la demande : 2016-1836
Demande : Modification des propriétés chimiques de la matière active de qualité technique (MAQT) : nouvelle source (site), même titulaire d'homologation
Produit : Créosote de houille (P1/P13) – Agent de préservation du bois
Numéro d'homologation : 19861
Matières actives (m.a.) : Créosote
Numéro de document de l'ARLA : 2664499

Contexte

La matière active de qualité technique du produit industriel de préservation du bois, créosote de houille (P1/P13) [agent de préservation du bois], a été homologué pour la première fois en 1987.

Objet de la demande

La présente soumission vise à modifier l'homologation de l'agent de présentation du bois, soit le créosote de houille (P1/P13), afin d'ajouter un nouveau site de fabrication pour ce produit.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Créosote (P1/P13)
Nom chimique de l'IUPAC* : Créosote de houille
Nom chimique CAS† : Créosote

* Union internationale de chimie pure et appliquée

† Chemical Abstracts Service

L'agent de préservation du bois, créosote de houille (P1/P13) a les propriétés suivantes :

| Propriété | Résultat |
|--------------------------|---|
| Couleur et état physique | Liquide jaunâtre |
| Concentration nominale | 93,3 % <i>aucune limite, étant donné qu'il s'agit de renseignements commerciaux confidentiels (RCC)</i> |
| Odeur | Fort, aromatique et légèrement acide |

| Propriété | Résultat |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| Densité relative | 1,07 |
| Pression de vapeur | 0,53 kPa (à 25 °C) |
| pH | S. O. |
| Solubilité dans l'eau | 198 µg/mL |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Log K _{oc} = 3,0 – 3,9 |

Les données chimiques requises pour l'agent de préservation du bois, créosote de houille (P1/P13), ont été fournies et examinées et elles ont été jugées acceptables.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation sanitaire, évaluation environnementale ou évaluation de la valeur n'est requise aux fins de la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements disponibles et a jugé que l'homologation de l'agent de préservation du bois, créosote de houille (P1/P13), peut être modifiée afin d'ajouter un nouveau site de fabrication pour le produit.

Références

| Numéro de document de l'ARLA | Référence |
|------------------------------|---|
| 2626496 | 2016, Product Chemistry Creosote For Category B Submission B1.1 New Source By Same Registrant Ruetgers Canada Coal Tar Creosote P1P13 Wood Preservative, DACO: 2.1,2.11,2.11.1,2.11.2,2.11.3,2.11.4,2.12,2.12.1,2.13, 2.13.1,2.13.2,2.13.3,2.13.4,2.2 CBI |

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.